

Votre projet, action ou événement s’inscrit dans le cadre du PRSE Auvergne-Rhône-Alpes, les logos ci-dessous vous permettront de bien l’identifier.

Consignes à respecter

La priorité doit toujours être donnée au logo propre au PRSE, puis à ses porteurs (Préfecture de Région, ARS). Par exemple, à l’échelle d’un courrier ou d’une affiche, le logo PRSE se trouvera en haut, les porteurs en bas. Si vous devez les aligner, le premier sera toujours celui du PRSE, suivi d’un espace séparateur, puis les porteurs. Vous veillerez à ce que ces priorités soient également respectées en termes de taille et/ou de proportion : le PRSE majoritaire, et les 2 porteurs dans des tailles proportionnelles.

Pour des cas particuliers ou si vous avez des questions, utilisez le formulaire de contact.

---

Cas d’un alignement :



Cas d’un emplacement carré :

